

NOUVELLE-ZELANDE

La Nouvelle-Zélande continue d'afficher un écart important de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, ce qui tient exclusivement à un faible niveau de productivité du travail. Des progrès ont été faits sur plusieurs plans – négociation d'accords régionaux de libre-échange, réduction des distorsions induites par la fiscalité et tarification des émissions de carbone – mais des réformes sont encore nécessaires dans les domaines ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau

D'importants obstacles à la concurrence dans les secteurs de l'électricité, des transports et des télécommunications découragent l'investissement et l'innovation.

Mesures prises : Une autorité de l'électricité a été créée en octobre 2010 et une commission de la productivité doit voir le jour au début de 2011 – deux organes indépendants relevant de la Couronne. Le gouvernement a l'intention de régler les tarifs de terminaison d'appel mobile dans l'intérêt des consommateurs et il participe au financement d'un vaste plan de déploiement du haut débit.

Recommandations : Supprimer les obstacles à la concurrence dans le transport aérien international et dans le transport ferroviaire. Financer des projets d'investissement dans les routes, l'énergie et l'eau, et instaurer des péages et des redevances de congestion pour limiter la demande. Poursuivre la révision et la clarification du cadre réglementaire de la concurrence dans les industries de réseau. Accroître le taux de pénétration du haut débit. Supprimer tous les droits de douane résiduels.

Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger et l'opacité de la réglementation

Bien que limité dans sa portée, le système d'autorisation des investissements directs étrangers risque d'avoir un effet dissuasif. De façon plus générale, la réglementation réclame de nombreuses améliorations.

Mesures prises : Avec le mot d'ordre « Better Regulation, Less Regulation » (mieux réglementer, moins réglementer), le gouvernement a lancé plusieurs initiatives visant à améliorer la qualité de la réglementation ainsi qu'un vaste programme de révision de l'arsenal réglementaire. Une équipe spécialement chargée de ces questions (Regulatory Responsibility Taskforce) a également été mise sur pied. Le régime d'autorisation des IDE en zone sensible a toutefois été renforcé.

Recommandations : Se doter de règles plus claires, moins nombreuses et plus efficaces dans le cadre du programme visant à relever le niveau de vie. Faire voter le projet de loi sur la responsabilité en matière de réglementation (Regulatory Responsibility Bill). Supprimer les règles d'autorisation applicables aux prises de participation étrangères supérieures ou égales à 25 % du capital dans les grandes entreprises et préciser le critère de protection des « zones sensibles ». Continuer à simplifier les évaluations d'impact sur l'environnement pour les projets d'investissement.

Lutter contre l'échec scolaire dans certaines populations

Les résultats scolaires font apparaître de grandes disparités entre les élèves à un âge précoce. Dans la population maorie et celle des îles du Pacifique, une part disproportionnée des élèves quitte l'école sans avoir acquis les compétences de base et avec de médiocres perspectives d'emploi.

Mesures prises : Le gouvernement a mis en place un dispositif d'accès à l'éducation (« Youth Guarantee ») dont le but est de garantir aux jeunes une qualification utile pour l'emploi ; il a pris des mesures ciblées en faveur de l'éducation préscolaire des enfants issus de milieux défavorisés, en particulier ceux de la communauté maorie et des populations des îles du Pacifique ; et il a créé un groupe consultatif (Education Workforce Advisory Group) chargé de réfléchir aux moyens d'améliorer la qualité générale de l'enseignement dans l'ensemble du système scolaire.

Recommandations : Intervenir à un stade précoce pour améliorer les compétences de base des élèves les plus faibles. Soutenir les efforts en cours pour constituer un corps d'enseignants de qualité en améliorant la formation et le perfectionnement professionnels, en renforçant l'encadrement des établissements et en favorisant la reconnaissance, la récompense et l'avancement au sein de la profession.

Autres grandes priorités

Renforcer l'efficacité des aides à la R-D

L'absence de crédit d'impôt pour la R-D et le niveau relativement faible des financements publics directs se traduisent par une intensité de R-D inférieure à la moyenne.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : Rétablir le crédit d'impôt au titre de la R-D, supprimer les bourses de recherche, développer le financement public direct de la R-D et améliorer la coordination des politiques de soutien. Orienter les politiques de l'immigration, de l'éducation et du marché du travail de manière à accroître l'offre de compétences favorables à l'innovation.

Améliorer l'efficacité du secteur de la santé

Le secteur de la santé souffre de médiocres incitations à l'efficacité et, par conséquent, d'une faible productivité.

Mesures prises : Le secteur de la santé a été réorganisé de manière à renforcer le principe de responsabilité dans la gestion publique.

Recommandations : Optimiser l'utilisation des ressources dans le secteur de la santé en mettant au point de meilleures mesures quantitatives et qualitatives, en renforçant l'obligation pour les prestataires publics de rendre compte de leurs résultats et en faisant davantage jouer la concurrence pour les contrats financés sur fonds publics. Continuer à améliorer l'accès aux soins et la qualité des services pour les minorités, en mettant davantage l'accent sur la prévention et la prise en charge des maladies chroniques.

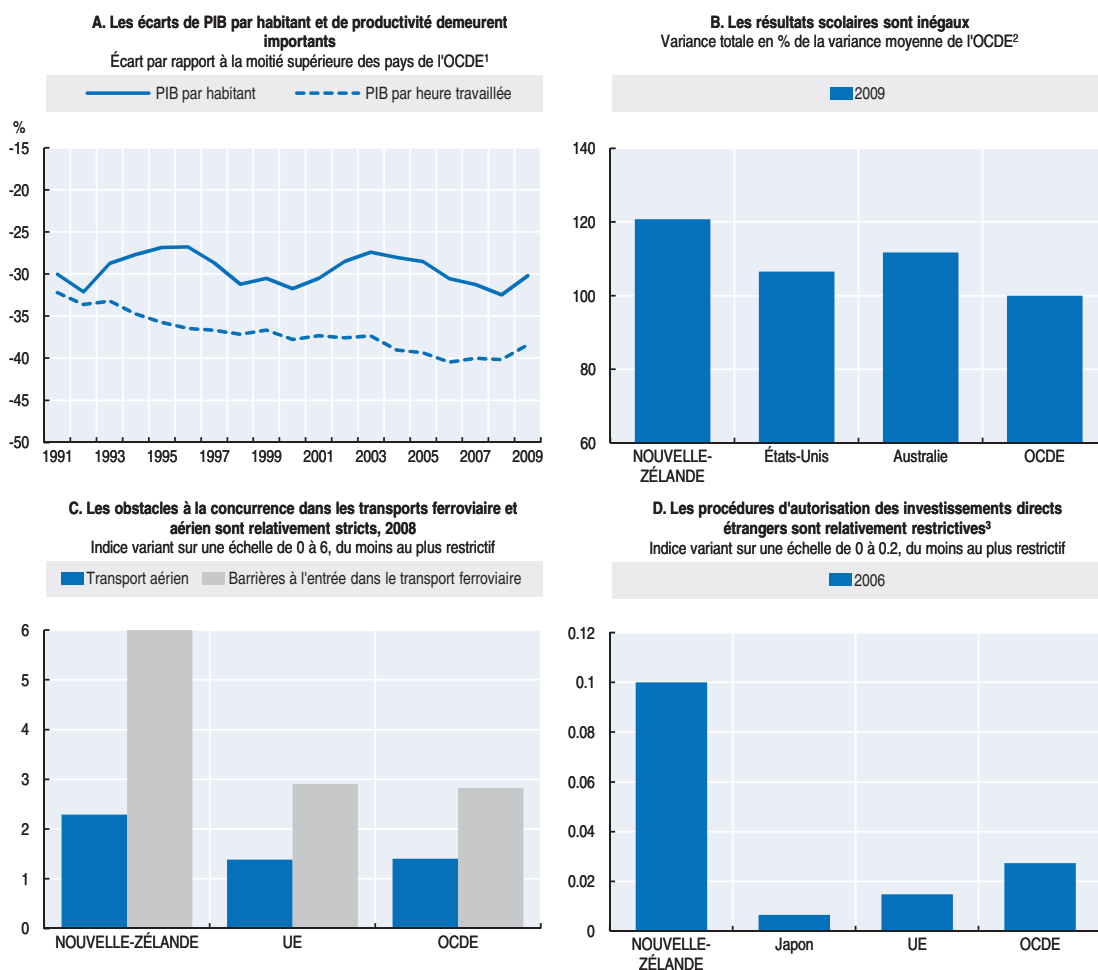
NOUVELLE-ZÉLANDE

Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

| | 1999-2009 | 1999-2004 | 2004-09 |
|--|-----------|-----------|---------|
| PIB par habitant | 1.6 | 1.9 | 1.3 |
| Utilisation des ressources en main-d'œuvre | 0.6 | 0.8 | 0.3 |
| dont : Taux d'emploi | 0.9 | 1.1 | 0.8 |
| Nombre moyen d'heures travaillées | -0.3 | -0.3 | -0.4 |
| Productivité du travail | 1.0 | 1.1 | 1.0 |
| dont : Intensité capitaliste | 1.2 | 1.0 | 1.3 |
| Productivité multifactorielle | -0.1 | 0.1 | -0.3 |

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Les composantes de la variance, uniquement pour la compréhension de l'écrit, ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socioéconomique et sur les programmes d'enseignement. La variance, exprimée en pourcentage de la variance moyenne de la zone OCDE, correspond au carré de l'écart-type calculé pour les élèves sur lesquels a porté l'analyse.
3. L'indice des restrictions réglementaires à l'IDE repose uniquement sur les dispositions juridiques, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données de l'enquête PISA 2009 ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : Koyama, T. et S. S. Golub (2006), « OECD's FDI regulatory restrictiveness index: revision and extension to more economies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 525.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932387042>